

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 19 janvier 2007
(convocation du 8 janvier 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Janvier Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL J. Didier à M. MILLET Thierry (jusqu'à 10 h 10)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
Mme DESSERTINE Laurence à M. MANGON Jacques (jusqu'à 10 h 15)	Mme FAYET Véronique à M. GELLE Thierry (jusqu'à 09 h 55)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard	M. GRANET Michel à M. DAVID Alain
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude	Mme LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. BRUNET Françoise à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	Mme PARCELIER Muriel à M. LOTHAIRES Pierre (jusqu'à 10 h 15)
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette	M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle	Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Territoire de la Communauté urbaine - Elaboration de dossiers d'enquête publique - Marché 04/104U - Abandon d'une prestation du marché - Avenant n°1 - Autorisation de signer

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le marché à prix global et forfaitaire n° 04/104U, concernant l'élaboration de dossiers d'enquête publique, a été confié à la société INGEROP SAS.

Parmi les études à mener, le prestataire devait réaliser le dossier d'enquête publique relatif à l'aménagement de l'avenue Victor Hugo à St Louis de Montferrand (opération 1B du marché)

En raison de l'évolution du projet, qui permet de traiter à l'amiable les emprises nécessaires et rend ainsi inutile le recours à une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP), il a été décidé de ne pas commander l'étude.

En conséquence, il convient de passer un avenant au marché afin de considérer l'abandon de la prestation, qui ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité.

Par ailleurs, la société INGEROP SAS, titulaire dudit marché, a fait apport d'actifs de la branche complète et autonome de son activité "conseil et ingénierie" à la société INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE SAS suivant acte sous seing privé du 12 juillet 2006, par voie d'apport partiel d'actifs soumis au régime juridique des scissions conformément aux dispositions de l'article L.236-22 du Code de commerce.

La société INGEROP SAS dont le siège social est sis 168 - 172 Boulevard de Verdun 92400 Courbevoie, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 029 506, était titulaire du marché 04/104U pour la réalisation de dossiers d'enquêtes publiques.

Le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2006, mentionne que la société INGEROP a fait apport de la branche complète et autonome de son activité « conseil et ingénierie » à la société INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE SAS, dont le siège social est sis 168 - 172 Boulevard de Verdun 92400 Courbevoie, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 489 626 135.

Il est donc opportun de porter au contenu de l'avenant, le transfert du marché en question au bénéfice de la société INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE SAS qui, après examen des pièces fournies, présente tous les engagements et garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante du marché, sur l'économie duquel l'opération de transfert n'a pas d'incidence.

Nous vous demandons en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser M. le Président :

- à signer l'avenant n°1:

- portant abandon de la commande de l'opération 1 B dudit marché soit la réalisation du dossier d'enquête public de l'aménagement de l'avenue Victor Hugo à St Louis de Montferrand,
- portant transfert du marché 04/104U à la société INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE SAS.

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 janvier 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 FÉVRIER 2007**